

Enquête sur l'emploi dans les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

Résultats de l'enquête 2000

Introduction

Ce rapport interne présente les résultats de la deuxième enquête de l'OCSTAT sur l'emploi dans les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique.

Par rapport à l'enquête 1999, plusieurs améliorations sont à souligner :

- l'enquête 2000 couvre un organisme de promotion économique supplémentaire : l'Office genevois de cautionnement mutuel (OGCM), qui a nous fourni les coordonnées des entreprises qu'il a soutenues de 1996 à 2000;
- l'organisme de promotion économique et la catégorie d'entreprise (nouvelle, de l'étranger ou en restructuration) sont désormais connus pour l'ensemble des entreprises.

En raison de ces changements, les comparaisons avec l'enquête 1999, considérée comme un ballon d'essai, sont donc limitées.

Objectif et champ de l'enquête

L'objectif de l'enquête est de procéder à une mesure directe du nombre de personnes occupées (emplois) dans les entreprises qui ont été en relation avec un organisme de promotion économique, financé entièrement ou partiellement par l'Etat de Genève. Les entreprises sont appelées à répondre chaque année pendant les cinq ans qui suivent le contact. Cette limitation temporelle s'explique par le fait que les entreprises nouvelles ou ayant été transformées en profondeur devraient avoir trouvé leur « vitesse de croisière » après ce délai.

Les organismes de promotion économique suivants sont concernés :

1. Office de promotion économique (PE), y compris le Guichet pour entreprises, du DEEE
2. Loi instituant une aide financière aux petites et moyennes industries (LAPMI)
3. Fondation genevoise pour la création et le développement de petites et moyennes entreprises (Fondation Start-PME)
4. Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT)
5. Génération Innovation Lémanique (GENILEM)
6. Office genevois de cautionnement mutuel (OGCM).

Les soutiens octroyés par les divers organismes de promotion économique sont de diverses natures :

- a) les aides protocolées, qui sont mentionnées dans des lois ou des règlements officiels : Start-PME, LAPMI, FONGIT, GENILEM et OGCM;
- b) les relations avec l'Office de promotion économique (PE), qui sont plus informelles et de nature plus diverse : réception/conseil, permis de travail, locaux, relations publiques, conseils fiscalité et traitement fiscal et autre forme de relation.
- c) l'allégement fiscal, qui est une décision formelle du Conseil d'Etat.

Par entreprise, on entend toute entité juridiquement autonome constituée en vue de réaliser une activité économique. C'est le critère économique qui prime, et non le critère juridique, conformément à la définition du recensement fédéral des entreprises (RFE). Le seuil d'activité minimale est fixé à 20 heures de travail par semaine, ouvrées de façon régulière. L'inscription à un registre quel qu'il soit n'est pas déterminante.

Les critères de prise en compte des entreprises individuelles dans le champ de l'enquête sont appliqués par la PE ou les organismes d'aide indépendants. L'OCSTAT interroge ensuite toutes les entreprises dont les coordonnées lui ont été fournies.

Les critères stipulent notamment que l'entreprise exerce réellement une activité. Ainsi, si une entreprise est aidée l'année t mais qu'elle entre en activité en année t+1, elle devra être interrogée seulement à partir de cette seconde date pour cinq ans.

Participation à l'enquête 2000

Sur les 386 entreprises dont les coordonnées nous ont été transmises par un des organismes de promotion économique, 303 questionnaires ont pu être exploités. Le taux brut de réponse exploitable de 78 % peut être considéré comme tout à fait satisfaisant étant donné la nature de l'enquête qui porte par définition sur des entreprises plutôt moins stables que la moyenne.

Parmi les 83 entreprises qui n'ont pas pu être intégrées, 17 avaient répondu à l'enquête 1999. Le motif principal de leur absence est la cessation d'activité ou leur reprise par une autre entreprise ou groupe d'entreprises n'ayant quant à lui pas eu de relation avec un organisme de promotion économique. Certains changements dans le personnel des entreprises ont également pu jouer un rôle négatif dans le taux de participation.

Pour celles qui étaient contactées pour la première fois, les raisons de leur absence sont diverses :

1. elles n'avaient plus d'activité à Genève au moment de l'enquête (septembre 2000);
2. elles n'étaient pas encore en activité au moment de l'enquête (conservées pour l'enquête 2001);
3. elles ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec l'un des organismes mentionnés ci-dessus;
4. elles n'ont jamais répondu au questionnaire malgré nos rappels écrits et téléphoniques.

Les générations

On appelle « génération », l'ensemble des entreprises entrées en relation avec un organisme de promotion économique durant une année donnée, année qui sert de base au calcul des cinq ans. La génération 1995 a ainsi été interrogée pour la dernière fois en 1999, tandis l'enquête 2000 couvre les générations 1996 à 2000. Précisons qu'une entreprise fait partie de la génération 2000 si elle est entrée en contact avec l'organisme de promotion économique concerné entre juillet 1999 et juin 2000.

Selon l'enquête 2000, la génération 2000 concerne 75 entreprises, représentant 2 597 emplois. En termes de *nombre d'entreprises*, si 1999 et 2000 sont les générations les plus fournies, c'est premièrement lié au fait que les organismes de promotion économique nous ont fourni les coordonnées des entreprises qu'à partir de 1999. Les indications plus anciennes étaient donc moins précises. Comme l'a montré la gestion de la deuxième année d'enquête, la cessation d'activité est également un facteur non négligeable. La mortalité des entreprises joue donc son rôle : si, par hypothèse, le nombre d'entreprises intégrées à l'enquête était constant année après année, plus la génération serait ancienne, plus leur nombre diminuerait. Le troisième élément provient du probable

accroissement de l'activité des organismes de promotion économique au cours des deux dernières années.

Enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

**T - 01 Entreprises, emplois et taille moyenne des entreprises
selon la génération PE, en 2000**

Situation à fin septembre	Canton de Genève				
	Nombre			Part, en %, du total	
	Entreprises	Emplois	Taille moyenne	Entreprises	Emplois
1996	30	1 076	36	9,9	16,5
1997	52	723	14	17,2	11,1
1998	66	856	13	21,8	13,1
1999	80	1 262	16	26,4	19,4
2000	75	2 597	35	24,8	39,9
Total	303	6 514	21	100,0	100,0

Source : Office cantonal de la statistique

En revanche, l'évolution du *nombre d'emplois* ne répond pas en théorie à la même logique. En effet, on peut faire l'hypothèse que les entreprises qui demeurent en activité plusieurs années après avoir été en relation avec un organisme de promotion économique voient leur emploi progresser. Leur taille moyenne devrait ainsi augmenter. Par conséquent, l'évolution du nombre absolu d'emplois ne suit pas forcément celle du nombre d'entreprises et, au contraire, pourrait plutôt être positive au fil des générations. Les chiffres figurant dans le *tableau 1* ne confirment pas ce dernier scénario, mais, d'une part, il faut attendre que l'enquête soit rodée et, d'autre part, la présence de quelques grosses multinationales influence à elle seule les résultats.

La branche d'activité économique

Les entreprises ont été classées par branche économique, selon la nomenclature générale des activités économiques (NOGA 95) en vigueur pour les enquêtes statistiques en Suisse. Les résultats du *tableau 2* sont présentés de manière à tenir compte de la forte représentation de certaines branches parmi les entreprises sous enquête.

Si les résultats par branche d'activité font apparaître, sans surprise, la prédominance du secteur tertiaire (codes NOGA à partir de 50), l'industrie manufacturière est loin d'avoir une place négligeable (14 % des entreprises et 19 % des emplois)¹.

En termes de *nombre d'entreprises*, parmi les types d'activité les plus courants, on trouve, dans l'ordre décroissant :

- le commerce de gros et intermédiaires du commerce
- les activités informatiques
- le commerce de détail
- la fabrication d'équipements électriques et électroniques; mécanique de précision; optique
- le conseil en gestion et en affaires
- les télécommunications
- les activités financières; assurances

¹ Selon le recensement fédéral des entreprises de 1998 (RFE 98), l'industrie manufacturière occupe 9,3 % du total des emplois du canton.

Enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

T - 02 Entreprises, emplois et taille moyenne des entreprises selon l'activité économique, en 2000

Situation à fin septembre

Canton de Genève

Code NOGA		Nombre			Part, en %, du total	
		Entreprises	Emplois	Taille moyenne	Entreprises	Emplois
30 à 33	Fabrication d'équipements électriques et électroniques; mécanique de précision; optique	24	888	37	7,9	13,6
15 à 29; 34 à 41	Autres industries manufacturières	18	347	19	5,9	5,3
45	Construction	3	52	17	1,0	0,8
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles; commerce de détail de carburants	10	73	7	3,3	1,1
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	33	294	9	10,9	4,5
52	Commerce de détail	30	186	6	9,9	2,9
55	Hôtellerie et restauration	18	89	5	5,9	1,4
60 à 63	Transports	6	252	42	2,0	3,9
64	Télécommunications	19	471		6,3	7,2
65 à 67	Activités financières; assurances	19	156	8	6,3	2,4
70-71	Activités immobilières; location de machines et équipements	5	23	5	1,7	0,4
72	Activités informatiques	32	704	22	10,6	10,8
73	Recherche et développement	6	210	35	2,0	3,2
74.12	Activités comptables, fiduciaires	5	72	14	1,7	1,1
74.14	Conseil en gestion et en affaires	22	78	4	7,3	1,2
74.15	Administration d'entreprises	13	2 227	171	4,3	34,2
74.20	Activités d'architecture et d'ingénierie	14	113	8	4,6	1,7
solde position 74	Etudes de marché, publicité, placement de personnel, enquête et sécurité	12	125	10	4,0	1,9
80 à 85	Enseignement; santé et activités sociales	2	47	24	0,7	0,7
90 à 93	Autres services collectifs et personnels	12	107	9	4,0	1,6
	Total	303	6 514	21	100,0	100,0

Source : Office cantonal de la statistique

Sur le plan du *nombre d'emplois*, toujours dans l'ordre décroissant, on trouve :

- l'administration d'entreprises
- la fabrication d'équipements électriques et électroniques; mécanique de précision; optique
- les activités informatiques
- les télécommunications
- les autres industries manufacturières
- le commerce de gros et intermédiaires du commerce

La position de l'*administration d'entreprises*, qui devance largement les autres branches, découle de la présence dans le canton de plusieurs quartiers généraux de multinationales, qui ont été codés dans cette position. La taille moyenne de cette branche est d'ailleurs très nettement plus élevée que celle des autres.

La catégorie d'entreprise

Les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique se divisent en trois catégories :

- l'entreprise (ou le groupe auquel elle appartient) était déjà active en dehors du canton et elle a ouvert à Genève une filiale, une succursale, une agence ou une représentation;
- l'entreprise était déjà active à Genève et elle a été en relation avec l'un des organismes de promotion économique dans le cadre d'une restructuration ou en raison de difficultés passagères;
- l'entreprise est entièrement nouvelle.

Enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

T - 03 Entreprises et emplois selon la génération PE et la catégorie de l'entreprise, en 2000

Situation à fin septembre

Canton de Genève

	Nombre d'entreprises				Nombre d'emplois			
	Entreprises venant de l'étranger	Entreprises en restructuration	Entreprises totalement nouvelles	Total	Entreprises venant de l'étranger	Entreprises en restructuration	Entreprises totalement nouvelles	Total
1996	16	5	9	30	799	133	144	1 076
1997	18	14	20	52	285	340	98	723
1998	26	10	30	66	511	79	266	856
1999	34	11	35	80	916	125	221	1 262
2000	30	16	29	75	1 601	884	112	2 597
Total	124	56	123	303	4 112	1 561	841	6 514

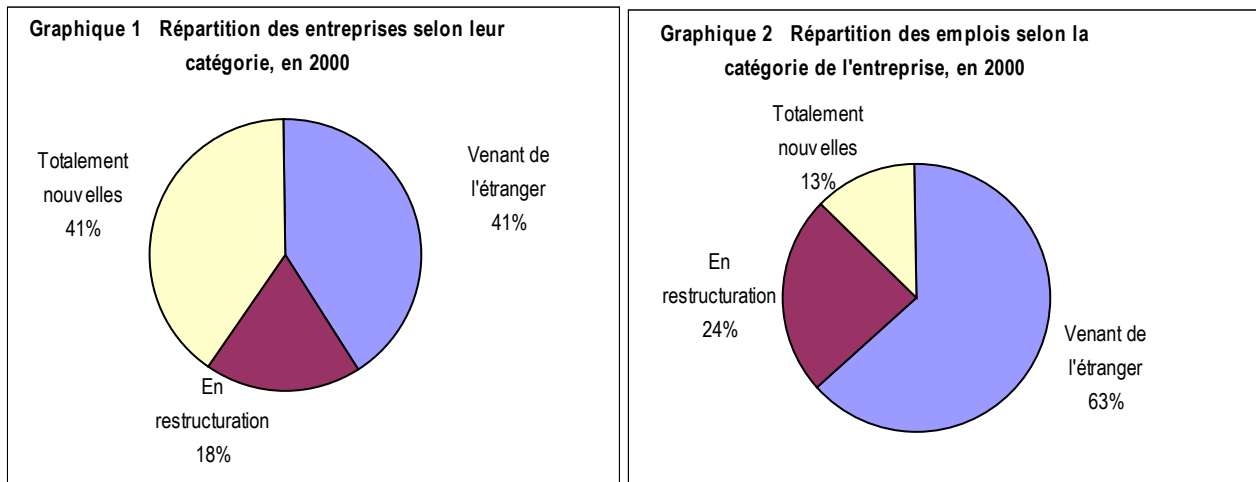
Source : Office cantonal de la statistique

Les catégories a) et c), que nous appellerons, respectivement, pour simplifier, « entreprises venant de l'étranger », et « entreprises nouvelles », sont les plus nombreuses. Il s'agit des deux catégories classiques d'entreprises, avec la promotion exogène pour a) et la promotion endogène pour b). Les emplois créés sont le plus souvent des gains nets pour l'économie du canton.

En matière de nombre d'emplois, la répartition se modifie. Les nouvelles entreprises sont, sans surprise, en retrait, car leur taille est en principe réduite. L'exemple-type est l'entreprise de quelques emplois qui se crée dans un secteur porteur, tel que l'informatique, et qui se développe au fil des années ou disparaît (faillite ou rachat par une autre entreprise). La taille moyenne augmente avec le temps : la plus basse concerne la génération 2000 et la plus élevée la génération 1996.

Les résultats de l'enquête montrent que presque deux tiers du total des emplois se trouvent dans les entreprises venant de l'étranger. Outre le cas déjà évoqué des quartiers généraux de multinationales, ce sont en général des filiales d'entreprises déjà solidement implantées dans leur pays ou leur canton d'origine. Dès leur installation à Genève, elles accueillent un nombre d'emplois respectable.

La dernière catégorie, les « entreprises en restructuration », couvre deux types d'entreprises. D'une part de grandes entreprises en restructuration et d'autre part des entreprises de petite taille, actives notamment dans le commerce de détail ou l'hôtellerie-restauration, qui ont connu des difficultés passagères ou un besoin d'argent pour un investissement. Les « reprises » de commerces figurent également dans cette catégorie. Pour cette catégorie, il est plus adéquat de parler d'emplois « préservés » que d'emplois « créés ».



L'organisme de promotion économique

Dans la très grande majorité des cas, les entreprises ne reçoivent qu'une seule aide protocolée (LAPMI, Start-PME, FONGIT, GENILEM ou OGCM). En revanche, presque toutes les entreprises ayant reçu une aide LAPMI ou Start-PME ont été en relation avec la PE. Certaines entreprises ayant bénéficié d'une aide protocolée indépendante (FONGIT, GENILEM ou OGCM) ont malgré tout été en relation avec le PE, sans qu'il y ait forcément un lien entre les deux.

Enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

T - 04 Nombre brut d'entreprises en relation avec les différents organismes de promotion économique, en 2000

Situation à fin septembre	Canton de Genève
Entreprises	
LAPMI	14
Start-PME	17
FONGIT	2
GENILEM	12
OGCM	79
PE	212
Allègement fiscal	[54]

Source : Office cantonal de la statistique

Le *tableau 4* met en évidence toutes les relations, doublons y compris. Le total n'a dès lors pas de sens. En outre, les non-réponses et l'origine des données ne garantissant pas l'exhaustivité des données par organisme, il serait hasardeux de comparer de façon trop étroite les résultats de ce tableau.

Les résultats en matière d'allègement fiscal sont incomplets du fait que c'est le Conseil d'Etat, sur proposition du Département des finances (DF), qui octroie à discrétion les allègements fiscaux en faveur des entreprises et que ceux-ci restent confidentiels. Le nombre total d'entreprises au bénéfice d'un tel statut nous est inconnu. Les indications figurant dans ce rapport ont été fournies par la PE pour les entreprises pour lesquelles elle a plaidé auprès des autorités compétentes en faveur de l'obtention d'un tel allègement. Il n'est dès lors pas étonnant que les 54 entreprises (représentant 3 889 emplois) en ayant bénéficié aient également été en relation avec la PE.

Enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

**T - 05 Entreprises, emplois et taille moyenne des entreprises
selon l'organisme de promotion économique, en 2000**

Situation à fin septembre

Canton de Genève

	Nombre		
	Entreprises	Emplois	Taille moyenne
LAPMI	13	723	56
Start-PME	15	187	12
FONGIT	1	1	1
GENILEM	12	46	4
OGCM	79	320	4
Aides multiples	2	7	4
PE seulement	181	5 230	29
Total	303	6 514	21

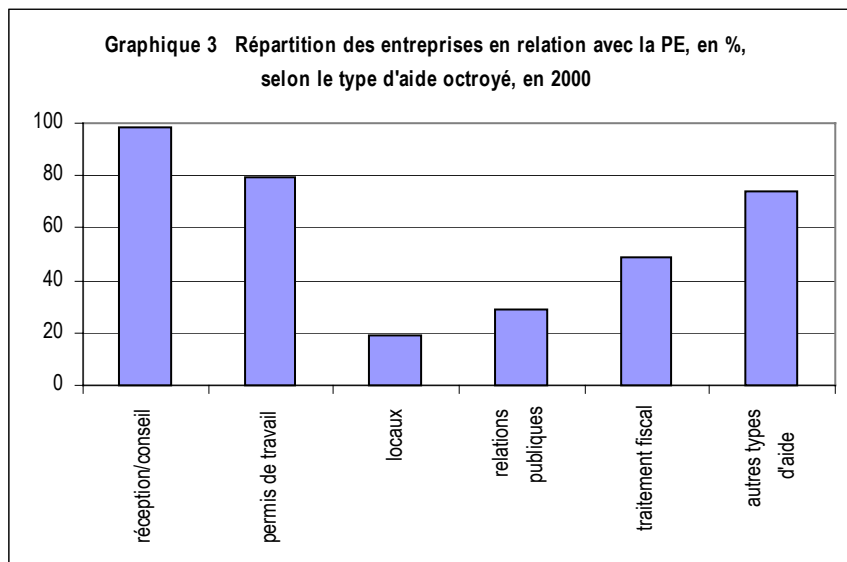
Source : Office cantonal de la statistique

Le *tableau 5* permet de faire la somme des entreprises et des emplois, car les entreprises qui ont bénéficié de plusieurs aides protocolées apparaissent sous la rubrique « aides multiples » et la ligne « PE seulement » ne contient pas les entreprises qui ont bénéficié d'une aide protocolée en plus leur relation avec la PE.

L'implication de la PE parmi les entreprises est manifeste : 70 % des entreprises sont dans ce cas, qui représentent 94 % du total de l'emploi (212 entreprises et 6 157 emplois). La plupart des entreprises qui « échappent » à la PE sont les petites entreprises soutenues par GENILEM ou l'OGCM. En revanche, presque toutes les entreprises venant de l'étranger (121 sur 124), qui ont donc une taille plus élevée que la moyenne, ont été en relation avec la PE et pour la grande majorité d'entre elles ne reçoivent pas d'autres types d'aide. La PE est ainsi l'organisme privilégié et presque unique en matière de promotion exogène.

Les formes d'aides spécifiques de la PE

Comme l'indique le *graphique 3*, le travail de la PE se répartit en cinq types, plus les autres formes de relations. Outre les activités de réception/conseil, qui touchent logiquement la quasi-totalité des



212 entreprises, le soutien pour l'obtention de permis de travail est l'activité la plus répandue. Par ailleurs, presque la moitié des entreprises sont concernées par un traitement fiscal (qui peut aboutir à un allègement fiscal).

La taille des entreprises

Les résultats selon la taille montrent une diversité certaine. Les entreprises de 4 emplois ou moins représentent presque la moitié du total. A l'opposé, la part des entreprises de plus de 100 emplois n'est que de 3 %. Le *tableau 6* découpe les résultats selon des classes de taille réduites.

Enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique

T - 06 Entreprises et emplois, selon la taille de l'entreprise, en 2000

Situation à fin septembre		Canton de Genève		
Entreprises de ...emplois	Nombre		Part, en %, du total	
	Entreprises	Emplois	Entreprises	Emplois
1	44	44	14,5	0,7
2	36	72	11,9	1,1
3	37	111	12,2	1,7
4	21	84	6,9	1,3
5 à 9	76	481	25,1	7,4
10 à 19	32	434	10,6	6,7
20 à 29	19	445	6,3	6,8
30 à 49	11	432	3,6	6,6
50 à 99	17	1 110	5,6	17,0
100 à 249	6	855	2,0	13,1
250 ou plus	4	2 446	1,3	37,5
Total	303	6 514	100,0	100,0

Source : Office cantonal de la statistique

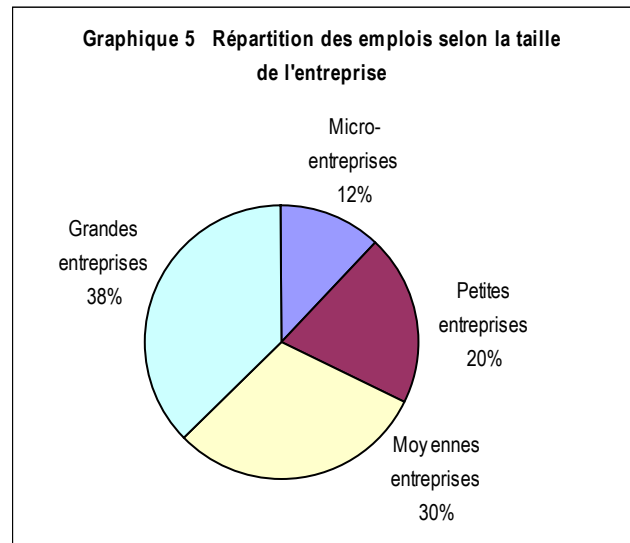
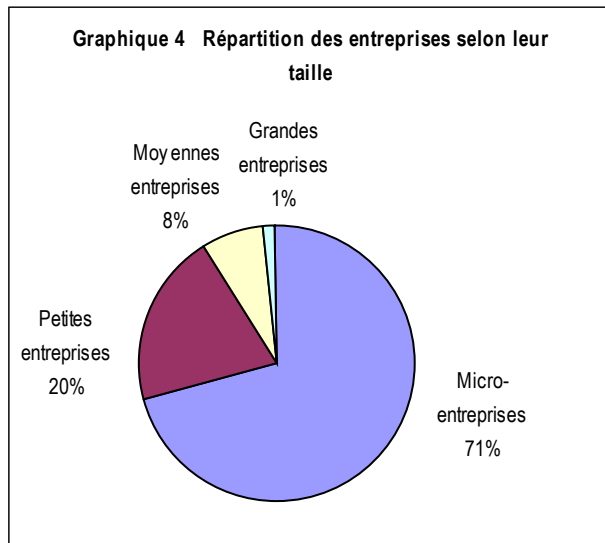
Cependant, pour analyser les résultats en matière de taille par rapport à d'autres variables, il est plus facile de reprendre la typologie de l'Office fédéral de la statistique, qui groupe les entreprises en quatre catégories :

- de 0 à 9 emplois : micro-entreprises
- de 10 à 49 emplois : petites entreprises
- de 50 à 249 emplois : moyennes entreprises
- de 250 emplois et plus : grandes entreprises

Les *graphiques 4 et 5* confirment que les micro-entreprises sont nettement majoritaires, mais que leur poids en nombre d'emplois est toutefois réduit. Logiquement, la situation est inversée pour les grandes entreprises.

Les résultats plus précis confirment des indications déjà entrevues précédemment. Par exemple que les entreprises nouvelles sont de taille plus petite que la moyenne : elles se situent dans près de 9 cas sur 10 dans les micro-entreprises. La proportion descend à 6 sur 10 pour celles venant de

l'étranger et pour celles en restructuration. Autre constat, deux tiers des 27 grandes et moyennes entreprises viennent de l'étranger.



Légende des signes des tableaux

– valeur nulle
 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
 ... donnée inconnue
 /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

[] valeur peu significative
 e valeur estimée
 p donnée provisoire
 r donnée révisée

